## **Transport routier et logistique – CP 140.03**

# **Indexation à partir du 1**er janvier 2017:

- ✓ Indexation + 1,14 % sur les salaires barémiques et effectifs.
- ✓ Indexation +1,14% indemnité RGPT, prime de nuit, indemnités de séjour et allocation complémentaire de maladie.
- ✓ Indexation 1,14 % complément d'ancienneté.

## > Salaires Barémiques personnel roulant (régime 5 jours/semaine)

Chauffeurs		
	38h/semaine	39h/semaine et 6 jours de compensation payés
Convoyeur-manoeuvre	10,4810	10,2130
Chauffeur en formation	10,4810	10,2130
Chauffeur de véhicule : charge utile de - 7 tonnes	10,8865	20,6075
Chauffeur de véhicule : charge utile de 7 à 15 tonnes	11,1310	10,8455
Chauffeur de véhicule : charge utile de +15 tonnes	11,5210	11,2250
Chauffeur ADR, véhicule articulé ou véhicule frigorifique	11,5210	11,2250

Services de messageries		
	38h/semaine	39h/semaine et 6 jours de compensation payés
Catégorie A (salaire de départ)	10,8865	10,6075
Catégorie B (après 6 mois dans le secteur)	11,1310	10,8455

Service courrier		
	38h/semaine	39h/semaine et 6 jours de compensation payés
Chauffeur service de courrier	11,5210	11,2250





# **Transport routier et logistique – CP 140.03**

## > Indemnités pour heures de disponibilité: (99%):

Chauffeurs		
	38h/semaine	39h/semaine et 6 jours de compensation payés
Convoyeur-manoeuvre	10,3760	10,1110
Chauffeur en formation	10,3760	10,1110
Chauffeur de véhicule : charge utile de - 7 tonnes	10,7775	20,5015
Chauffeur de véhicule : charge utile de 7 à 15 tonnes	11,0195	10,7370
Aurtres catégories	11,4055	11,1125

Services de messageries		
	38h/semaine	39h/semaine et 6 jours de compensation payés
Catégorie A (salaire de départ)	10,7775	10,5015
Catégorie B (après 6 mois dans le secteur)	11,0195	10,7370

Service courrier		
	38h/semaine	39h/semaine et 6 jours de compensation payés
Chauffeur service de courrier	11,4055	11,1125

### Ferry-boat/train (sauf repos réglémentaire):

Indemnité pour heures de disponibilité: 90 % du salaire horaire de base

### Temps de disponibilité du dimanche/jour férié:

Indemnité pour heures de disponibilité + 50 %





# **Transport routier et logistique – CP 140.03**

#### > Indemnités:

1) Indemnité RGPT: € 1,3920 par heure

### 2) Prime de nuit (20h00-06h00):

< de 50 ans € 1,1565 par heure A partir de 50 ans € 1,4450 par heure

### 3) Indemnités de séjour:

Grande indemnité de séjour A € 36,6810

Petite indemnité de séjour B € 14,8685

Indemnité de séjour C (séjour fixé) € 9,9730

En cas de séjour fixe un salaire forfaitaire correspondant à huit heures de travail.

### 4) Complément d'ancienneté par heure de travail et par heure de disponibilité :

Après 1 an d'ancienneté dans l'entreprise:	€ 0,0520
Après 3 ans d'ancienneté dans l'entreprise:	€ 0,1065
Après 5 ans d'ancienneté dans l'entreprise:	€ 0,1610
Après 8 ans d'ancienneté dans l'entreprise:	€ 0,2155
Après 10 ans d'ancienneté dans l'entreprise:	€ 0,2700
Après 15 ans d'ancienneté dans l'entreprise:	€ 0,3245
Après 20 ans d'ancienneté dans l'entreprise:	€ 0,3790



